

Journal culturel de l'Empire du Vide - Parution irrégulière
Édité par le Ministère de la Page Blanche, sous la direction de Y. Khomobine

«D'un rien, l'on peut tout dire»

RIEN, C'EST DÉJÀ QUELQUE CHOSE

Un éditorial de Youri Khomobine

Promis, cher lecteur (ou chère lectrice), je ne vous assommerai pas avec un texte informe. C'est simplement que, désormais vidé (dans tous les sens du terme) d'une mission remplie avec succès, votre serviteur a écouté l'instinct qui lui poussait à s'occuper un peu de l'Empire auquel il a bien voulu adhérer, quelques mois auparavant.

Cette démarche s'inscrit, bien évidemment, dans le respect de la Constitution, et notamment des articles 3, 6, 11 et 16.

Je souhaite simplement faire une petite remarque, qui m'est venue ces derniers temps, et que j'avais très envie de coucher sur « papier »¹. Après une longue absence du serveur Discord, votre Ministre de la Page Blanche préféré (normal, c'est le seul), a décidé d'y retourner pour prendre quelques nouvelles. Et qu'a-t-il trouvé ?

Rien de nouveau, rien de neuf. Un scandale, dites vous ? Seriez-vous donc de ceux qui considèrent qu'une micronation doit être active, pour être digne de son nom ?

Eh bien non ! Mon cœur vidien proclame qu'il ne doit pas en être ainsi ! Conformément à sa personnalité, si l'Empire du Vide ne commet aucune activité, c'est justement parce qu'il travaille à son existence...par du Rien. Et rien, dirait le grand Raymond Devos, « c'est déjà quelque chose ».

Un exemple tout bête. Vous savez sans doute que le Pape François est mort le 21 Avril dernier. Le Siège papal était donc déclaré « *sede vacante* », c'est-à-dire inoccupé, **vide**. Croyez-vous que le Vatican en était pour autant dénué d'existence ? Assurément NON. Nos grand médias traditionnels n'ont pas cessés de parler de lui...justement parce que le trône papal, vide, devait être comblé au plus vite. Résultat des courses, on a tellement voulu aller vite, dans ce vide à remplir, que 17 jours, pour certains, c'était bien trop long... La preuve ! Le conclave, instant le plus fatidique de ce « *sede vacante* » a été réglé en moins de 48 heures.

Alors non, mesdames et messieurs. L'Empire du Vide, peut-être inactif à vos yeux, ne fait qu'une démonstration de son existence, de sa nature, puisqu'il EST le vide. Par conséquent, toute critique sur son activité est irrecevable. L'Empire est perpétuellement actif. Le vide ne s'ennuie jamais.



La Chaire de Saint-Pierre...vide car inutilisable - AP

1. En fait de papier, tout lecteur aura compris que la rédaction de « **VACUITÉ** » travaille et édite ses numéros sur un espace numérique. Il s'aligne ainsi avec la volonté de l'autorité impériale qui, « dans un soucis d'écologie ainsi que pour ne pas encombrer d'avantage notre monde, déjà trop plein, avec des documents physiques n'entrant pas en corrélation avec les idées de l'Empire », a choisi d'éditer ses Cartes Nationales d'identité sous format numérique uniquement.

L'IMAGE DU JOUR

Vu au détour d'un formulaire numérique

5. Merci d'indiquer votre **PAYS DE NAISSANCE** *

Vide

Faux débat: Aussi longtemps que la Constitution ne le précisera pas (et doit-elle franchement le faire ?), peut-on considérer qu'un enfant né de parents vidiens soit automatiquement vidien à son tour ? Puisque le Vide nous entoure, sommes nous tous des vidiens qui s'ignorent ?

Vrai débat: Fallait-il laisser la case vide ou écrire littéralement « Vide », pour désigner l'Empire du Vide ?

PLAIDOIRIE POUR UN HYMNE

Ou « Pourquoi l'hymne vidien est révolutionnaire ? »



Une capture d'écran de la reproduction de l'Hymne du Vide, par l'Orchestre Philharmonique de Berlin / YouTube - Empire du Vide

Je dois confesser un petit péché... Je n'ai écouté que trop peu de fois notre hymne national. La première fois, c'était il y a cinq ou six ans, bien avant l'existence de l'Empire (en tant qu'État impérial), et la seconde fois fut quelque part entre février et mars 2025. Mais à ce moment-là, cette écoute était perpétuée dans un but patriotique. Et vous n'imaginez pas à quel point un tel hymne peut être ressourçant...et signe d'attachement pour un État. Pour ainsi dire, parmi tous les hymnes sonnants, ronflants, tonitruants et trébuchants, celui de l'Empire du Vide se démarque par une inconsistante mais salubre apparence. Pour la première fois dans l'Histoire du monde (et sans doute la seule fois), un État revendique sa présence dans le Silence. A l'heure de la dictature du bruit, n'est-ce pas révolutionnaire ?

Pour l'amour du Vide, écoutez donc son hymne !! Et ne vous en lassez pas, il vous tend les bras !!

LES ARTISTES ET LE SILENCE

Le vide sonore dans la pratique artistique, une gageure ?



Pierre Soulages photographié dans son atelier parisien par Ida Kar – Années 1950

Au risque de paraître « vieux jeu » et « réac », certains professeurs d'écoles d'art intimement leurs élèves à se débarrasser de leurs appareils électroniques, casques et écouteurs, afin de parfaire l'instant créateur. Ont-ils raison ? Petite réflexion...

Depuis la propagation des moyens technologiques d'écoute de musique, et surtout depuis l'individualisation de l'écoute musicale, rendue d'abord possible par la venue des *Walkman*, il semble que le son et la musique fassent partie intégrante et incontournable de l'humanité. En ville, on ne peut pas ne pas voir un casque installé sur un crâne, ou bien des écouteurs sans fils (désignés par l'exécrable anglicisme « air pods ») vissés aux oreilles.

Chaque jour qui passe est forcément comblé auditivement par un air, une musique ou un son non naturel (la radio, le téléphone ou l'ordinateur). Le monde qui nous entoure est tellement moche, du fait de l'urbanisme et de l'impact carbone de l'humanité, que l'on se cherche une échappatoire, un isolement, une bulle...et la musique (ou le son des applications et autres réseaux sociaux chargés) fait parfaitement l'affaire ! Voilà comment allier l'utile à l'agréable !

Même quand il s'agit de pratique artistique, la jeunesse, éduquée par ce bruit ambiant, n'arrive pas à la concevoir dans le silence...alors que c'est justement dans une absence de bruit que la concentration est optimale, pour projeter une part de soi sur un support !

Dans toute l'histoire de l'art, seule notre période contemporaine peut être le témoin d'une époque où les créateurs artistiques écoutent de la musique en travaillant (soit un maigre 5 ou 10%). De la Préhistoire jusqu'à, disons, le XIXe siècle, personne ne se revendiquait la nécessité de meubler son « espace sonore » pour créer.

Je parlerai d'abord de *Caspar David Friedrich* (1774-1840), qui allait jusqu'à s'installer dans un atelier **vide** (littéralement), pour peindre et restituer un décor, sur un tableau, sans qu'aucune distraction ne le fasse penser à autre chose qu'à l'objectif qu'il souhaite atteindre. Aucun meuble, aucun cadre, aucun objet ne pouvait accrocher son regard et ainsi le perturber dans sa progression. Nous sommes bien loin des téléphones et des réseaux, créateurs de distraction permanente et de procrastination...

Un autre artiste, Pierre Soulages (1919-2022), avait déclaré, en décembre 1992, devant le micro de Michel Field qu'il n'écoutait « surtout pas de musique » en peignant. Il poursuit en expliquant : « J'ai trop de respect pour la musique pour la considérer comme une musique de fond. Quand j'écoute de la musique, je m'arrête et j'écoute. Et si je travaille, je préfère le silence. [...] il ne faut aucune distraction ».

On ne peut que trop bien comprendre cette attitude, perpétuée désormais par les professeurs d'art. Si un dessin, un tableau, une œuvre doit se créer dans le silence, c'est pour que son exécution parte de l'intention, de l'impulsion la plus profonde de son créateur, et qu'elle ne soit donc pas parasitée par quoi que ce soit. Si c'était le cas, alors l'authenticité de l'action primaire se verrait effacée par le produit de la société actuelle, qui cherche toujours à capter l'attention du citoyen lambda, ne lui laissant aucun répit.

Ci-contre : Caspar David Friedrich dans son atelier, 1819, Georg Friedrich Kersting →





L'OMF EN CRISE, SON HAUT-COMMISSAIRE A DÉMISSIONNÉ

S.A.S Jean-Pierre IV d'Aigues-Mortes pointe des « profonds désaccords quant à l'orientation actuelle de la Microfrancophonie »

Nous aurions préféré laissé la page 4 vide (ou quasiment), en invoquant les articles 3 et 16 de la Constitution, afin de rendre gloire à l'Empire... Malheureusement, actualité oblige (et surtout parce que nous venons de découvrir cette information, dans la fraîcheur de son apparition), nous avons renoncé à cette intention. Éclaircissement.

Un coup de tonnerre sans précédent vient de retentir sur l'organisation microfrancophone la plus connue du monde micronational. L'OMF, car c'est bien elle, fait face depuis hier, 16 heures, à l'annonce fracassante du départ de son Haut-Commissaire, le Prince aigues-mortais Jean-Pierre IV. Un poste qu'il avait occupé depuis la création de l'organisation, et qui n'avait aucune modalité de vacance prévue par l'actuelle version de la Charte. Chez nous, on pourrait croire qu'une fonction vide n'a rien d'alarmant. Mais ce que nous ignorons, c'est qu'un tel événement pourrait potentiellement aggraver la crise que l'OMF traverse.

En effet, le Haut-Commissaire n'a pour fonction rien de moins...que l'assurance de la bonne application des règles de fonctionnement du Conseil de la MicroFrancophonie, organe essentiel à l'existence de l'OMF. L'ouverture d'une telle crise institutionnelle, causée par une mésentente profonde entre Jean-Pierre IV et Dominic Desaintes, Secrétaire Général, menace directement l'avenir de l'organisation. Plusieurs membres se sont déjà exprimés, tour à tour, sur les conséquences d'un tel événement. La Juclandie exhorte à une « révision totale des instances de l'OMF », et un autre observateur, dont le nom a été tu, interprète cette descente vers la crise actuelle comme étant preuve d'une « affaire d'égo ».

Alors, que fera Desaintes ? Ayant déjà endossé la fonction, par intérim, du Haut-Commissariat, saura-t-il faire face aux défis causés par cette crise ? Sa réélection, en octobre 2024, était vue comme un « signe de résilience et d'organisation », malgré les opinions divisées. Les événements récents (y compris le départ de Sancratosie et de l'Austrasie de l'OMF) sont pourtant imputés à son manque de clarté dans le travail d'équipe. Il faudra que Desaintes puisse unir les mentalités, avant que n'advienne l'irréparable...



Ont inspirés le présent numéro :

- Le « *sede vacante* » du 21 Avril au 8 Mai
- Les articles 3, 6, 11 et 16 de la Constitution.

Direction et conception : Youri Khomobine, Ministre de la Page Blanche